

Le groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation **GRE** et le programme des études supérieures en droit de l' **UQÀM** ont le plaisir de vous inviter à une conférence le jeudi 14 octobre

**DICC**

# L'avenir de la codification en droit privé

Quel sens donner à l'œuvre de codification d'une branche du droit?

Quels en sont les prérequis, s'il en est? Que peut-on attendre d'une telle codification et à quelles conditions? Quels en sont les critères de succès ou indicateurs de résultat?

La codification est-elle nécessairement synonyme de modernisation, d'unité, de cohérence de simplification et de transparence?

Quels avantages peut-elle présenter par rapport à d'autres processus de réforme ou de révision des dispositions relevant d'une même branche du droit?

Autant de questions fondamentales qu'il importe de se poser au moment d'amorcer la réflexion sur la codification du droit de la consommation du Québec.

## Frédéric Zenati-Castaing

Professeur à l'Université Jean Moulin de Lyon 3

Jeudi 14 octobre  
12h30 à 14h00

Salle W-2235  
Pavillon Thérèse Casgrain  
455, boul. René-Lévesque Est  
Métro Berri-Uqam

Conférence organisée par

Directeur >	Thierry Bourgoignie
Coordinatrice scientifique >	Patricia Galindo de Fonseca
Téléphone >	514.987.3000 poste 4399
Télécopieur >	514.987.4784
Courriel >	gredicc@uqam.ca bourgoignie.thierry@uqam.ca

Des copies du rapport de recherche seront disponibles lors des conférences au prix de 20 \$.

**GRE** Cycle de conférences

**DICC** 2010-2011

## Faut-il codifier le droit de la consommation au Québec?

Dans leur rapport *Jalons pour un Code de la consommation du Québec* soumis à la Fondation Claude Masse en février 2010, Thierry Bourgoignie, Pierre-Claude Lafond et Lindy Rouillard se prononcent pour une codification du droit de la consommation du Québec. Le cycle de conférences 2010-2011 organisé par le GREDICC donnera l'occasion de poursuivre la réflexion ainsi lancée.

L'œuvre de codification désigne communément la réunion en un ensemble des dispositions législatives fondamentales destinées à présenter de manière systématique et cohérente les diverses matières qui font l'objet d'une branche du droit.

Ces dernières décennies, le droit de la consommation n'a cessé de se développer, de se réformer au gré des mutations économiques et sociales qui l'entourent et d'élargir ses champs d'intervention. On sait que la *Loi sur la protection du consommateur du Québec* fait actuellement l'objet de phases successives de réforme initiées par l'Office de protection du consommateur. Ces réformes concernent des sections particulières de la loi actuelle.

La question se pose de savoir s'il n'est pas devenu nécessaire ou opportun de procéder à une révision plus fondamentale de la *Loi sur la protection du consommateur du Québec* et si une entreprise de codification du droit de la consommation du Québec mérite d'être tentée.

**GRE**  
**DICC**

Groupe de recherche  
en droit international  
et comparé de la consommation

**UQÀM**

Faculté de science politique  
et de droit

Université du Québec à Montréal